

L'immigration augmente deux fois plus vite en Bretagne que dans le reste de la France

Les statistiques françaises sont très représentatives de la définition française de la démocratie. Oui à la transparence, mais à moitié. Un léger voile intégral recouvre donc la vérité sur l'immigration en France. Dès la parution des statistiques, les médias conventionnels ont tous réussi à passer quasiment sous silence que **la France compte 20% d'immigrés de 1^e et de seconde générations**. Et jusqu'au double dans le grand sud-est de l'Hexagone. Ironie du sort, les médias russes et chinois ont mis en exergue ce chiffre. Nous parlerons ici de la Bretagne à cinq départements.

Une Bretagne, deux immigrations

Depuis le recensement de 2006 jusqu'à la mise à jour de 2009, **l'immigration a nettement augmenté en Bretagne. De 17 % en moyenne**. Mais deux dynamiques contraires se détachent, en Basse-Bretagne (22, 29 et 56) et en Haute-Bretagne (35,44), correspondant aux deux faces de l'économie Bretonne. Le Finistère tient lieu d'interface, du fait du poids de la métropole de Brest.

✘ Parmi les immigrés présents en Bretagne en 2006, 45.2% sont d'origine européenne et 31.2% d'origine africaine. En 2009, sur l'ensemble de la Bretagne, la part des Européens (UE) ne représente que 39.22% des immigrés et la part de ceux qui sont originaires d'un pays du continent africain 34.5%. **La part des immigrés africains pèse de plus en plus fort dans le flux des étrangers qui s'installent en Bretagne.**

BZH	Nantes	St Nazaire	Rennes	Brest	Lorient	Saint-Brieuc	Quimper	Loudéac
Part des immigrés en 1999 (%)	3.6	2.2	2.7	1.9	1.7	1.9	1.7	2.1
Part des immigrés en 2009 (%)	7.3	4.38	8.0	4.7	4.6	6.16	3.46	2.94

Pourquoi ? Parce qu'en fait, la répartition de l'immigration tient compte – dans un pays qui reconnaît la liberté d'aller et venir – à la fois de la personne de l'immigré et de ses affinités communautaires. L'immigration d'origine africaine, en général peu formée, se dirige là où se trouvent des établissements de formation et des réservoirs de main d'œuvre peu qualifiée. Usines, BTP, voilà des secteurs économiques qui cartonnent en **Haute-Bretagne**. Par ailleurs, certaines communautés peuvent s'appuyer sur l'histoire particulière des centres industriels qui importaient leur main d'œuvre. Ainsi des Polonais à **Couëron** ou à **Soulvache** ou des Turcs des fonderies de **Châteaubriant**.

La **Basse-Bretagne**, en revanche, a des emplois industriels ruralisés et diffus. Situés dans des secteurs en régression (agroalimentaire, filière porc...) ou qui nécessitent une main d'œuvre qualifiée et peu nombreuse (biotechs, services), ils n'offrent pas assez d'emploi à la population active locale, et ce d'autant plus que les agriculteurs encouragent leurs enfants à quitter la terre. **Territoire de forte natalité, la Basse-Bretagne nourrit toujours les migrations intérieures à la Bretagne**, et les bas-Bretons partent, soit en Haute-Bretagne (35, 44), soit ailleurs en France, soit à l'étranger pour trouver du travail. En revanche, le cadre de vie, le parc immobilier à prix intéressant et la culture forte qui attirent d'autres Européens, notamment les Anglais qui sont nombreux à traverser la Manche et venir s'installer « *en face* ». Ils représentent ainsi 1/3 des immigrés dans les Côtes d'Armor, un

chiffre en augmentation de 2006 à 2009.

L'installation de ces Européens, qui ont souvent un pouvoir d'achat – reposant sur des pensions ou de hauts salaires – supérieur à la population locale, a comme conséquence une pression accrue sur l'immobilier. Le problème est plus pesant dans le Morbihan où aux riches Anglais s'ajoutent les riches français. C'est ainsi que les jeunes originaires du Golfe sont contraints de s'exiler s'ils ne peuvent résider dans la maison natale.

Plus aucune ambiguïté ne subsiste si l'on se réfère aux chiffres de 2009 relatifs à la première génération des immigrés. **Dans les Côtes d'Armor, la proportion de personnes originaires de l'UE (à 25) en 2009 se monte à 71.80% de l'ensemble des étrangers**, celle des Maghrébins à 7.94%, celle des Africains à 7.56%. On retrouve à peu près la même répartition dans le **Morbihan** (54.6% des étrangers viennent de l'UE, 8.1% du Maghreb, 8.6% du reste de l'Afrique. Le Finistère relève de la même dynamique, même si le poids de Brest donne un aspect plus diversifié à la répartition des étrangers (48.7% viennent de l'UE, 14.3% du Maghreb, 10.8% du reste de l'Afrique).

Du fait du poids de Brest, le Finistère affiche une évolution de plus en plus semblable à celles des deux départements de la Haute-Bretagne. Parmi les étrangers présents en 2009 en **Ille-et-Vilaine**, les ressortissants de l'UE représentent 30%, ceux du Maghreb 18.3%, ceux du reste de l'Afrique 18 %. En **Loire-Atlantique**, on trouve des proportions similaires pour les ressortissants de l'UE (30.5%) et ceux de l'Afrique Noire (19.03%). En revanche, la part des Maghrébins est bien plus importante puisqu'ils représentent 24.48% des étrangers. Les deux départements de Haute-Bretagne concentrent à la fois des équipements industriels qui nécessitent une importante main d'œuvre (Airbus, usine PSA...), un fort secteur du BTP et des centres universitaires ou de recherche qui attirent une immigration diplômée ou en quête de formation.

A elle seule, la Loire-Atlantique accueille **46.7% des Maghrébins et 42.27% des gens originaires d'autres pays du continent africain présents en Bretagne**. Cette situation dominante fait écho à l'importance du territoire pour la Bretagne, que l'on retrouve dans les indicateurs liés au chômage. La Loire-Atlantique concentre 1/3 des chômeurs Bretons, mais elle représente aussi 45% du PIB Breton, la moitié de l'industrie, les deux tiers des industries de pointe et 80% de la production électrique.

Un alignement sur la France ou l'existence de dynamiques propres ?

La croissance de l'émigration est plus forte en Bretagne qu'en France, c'est un fait. **Depuis 2006, l'installation d'immigrés en Bretagne se fait à un rythme deux fois supérieur à l'ensemble de la France.**

Cependant, il faut nuancer le constat pour deux raisons. D'abord parce que la majeure partie de l'immigration se concentre dans un nombre assez réduit de régions urbanisées. Ensuite parce que **si les deux premières générations d'immigrés représentent 20% de la population Française, elles ne représentent qu'un peu moins de 4% de celle de la Bretagne**, compte tenu de la prépondérance historique d'immigrés d'origine européenne, dont la fécondité est moindre que celle des Bretons.

En 2005, l'Atlas des populations immigrées basé sur le recensement de 1999 indique que les immigrés représentent 3.6% de la population nantaise et 2.7% dans l'aire urbaine de Rennes. Mais en 2009 il y avait 20.700 immigrés dans la commune de Nantes sur une population de 282.000 habitants : **les immigrés représentent donc 7.3% de la population nantaise, leur part a plus que doublé depuis 1999**. On trouve des augmentations du même ordre dans le reste de la Bretagne (voir tableau).

Il y a donc un mouvement particulier à la (Haute-)Bretagne, qui est celui d'un **rattrapage effrené** sur la France. De 1962 à 1999, la proportion d'immigrés a quadruplé en Bretagne et l'INSEE reconnaît lui-même que « *la population immigrée résidant en Bretagne appartient à un courant d'immigration récent (...) avec une plus grande part de personnes qui ne résidaient pas sur le territoire en 1990.* » Le mouvement se constate dans d'autres départements de l'Ouest, notamment la Manche, la Mayenne, la Vendée, sur des effectifs plus maigres. La croissance de la part que les immigrés représentent par rapport à la population Bretonne se traduit par une hausse forte de l'ensemble des statistiques depuis 1999, année où les immigrés représentaient 1.7% de la population Bretonne, contre 2.74% aujourd'hui. Ainsi, depuis 1999, les immigrés ne représentent plus 2, mais 3.2% de la population d'Ille-et-Vilaine.

En revanche, **il y a bien un aspect où l'on ne constate pas de rattrapage de la France, c'est du point de vue de l'insécurité et de l'insertion des populations d'immigrés**, et ce succès Breton tient essentiellement à la combinaison de deux facteurs clés : un corps social plus fort et la part réduite des immigrés au sein de la population totale.

L'explosion de l'insécurité en France, l'existence de zones de non-droit et de la surreprésentation des immigrés dans les faits délictueux donnant lieu à investigations policières et dans la population carcérale s'explique par le recul de l'Etat. Etat qui les a entassés au nom d'un urbanisme absurde. **Ces cités se sont érigées en blocs communautaires où une logique et des usages particuliers suppléent puis supplantent ceux de l'Etat.** L'entassement d'immigrés dans des vieux quartiers insalubres a aussi transformé en *médinas* les villes du Grand Sud. A partir d'un certain seuil de structuration communautaire, les politiques d'insertion et d'intégration des immigrés n'ont plus été efficaces qu'à condition de les « *sortir du ghetto* ».

Or, jusqu'ici, la Bretagne n'a pas de ghetto. Les deux cités qui ont la taille critique, le Sillon de Bretagne à Saint-Herblain et Bellevue entre Nantes et Saint-Herblain, sont toutes les deux au cœur des nœuds de transports urbains et de forts réservoirs d'emplois (ZA Atlantis). Mais il existe un seuil à partir duquel l'accommodation et l'intégration seront plus difficiles. L'existence de ce « *seuil de tolérance* » de l'immigration, déniée par les intellectuels parisiens, se trouve aussi au cœur des préoccupations des gouvernements en... Afrique, dans des pays comme la Côte d'Ivoire <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/078070.pdf>, le Ghana ou le Nigeria.

Or, à cause du caractère profondément inégalitaire de la répartition de l'immigration et de la puissance des dynamiques en Bretagne, il fort possible que l'augmentation de l'immigration à Nantes et à Rennes bute sur le « *seuil de tolérance* » et que le trop-plein de main d'œuvre nouvelle là où l'emploi manque déjà (Saint-Nazaire) n'entraîne des frictions croissantes et une dégradation du climat social. **Le « *miracle Breton* » de l'immigration existe, mais il est en péril.**

Louis Normant